

Contre toux, rhumes
grippe, rougeole
coqueluche
exigez dans toutes
les pharmacies le
véritable



**SIROP
BURKARD**

est le meilleur et meilleur mar-
cher, polir et faire la lessive.
à 15 et 20 cent. seulement.

agricole Suisse
autorisée par l'Etat
toujours bons vachers et
s (bons gages).
Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
Genève.

Lots

iers billets à Fr. 1.— (sur
billet gratuit) de la loterie
le infantile de Walters-
contre remboursement.

entral Fribourg Poste 609.
s de Fr. 70,000, 50,000, etc.
e Tirage est fixé par le
ment définitivement et
oi possible au
10 mai 1910

CHINEE

de ce genre en Suisse.
sonnes souffrant de l'appa-

en lieu et place des limona-

e et la Veveysse :

on Toffel aux Halles'.

alités.

Intérêt

assurances

n, Bulle.

N° 40 - 47	Fr. 8. —
» » »	8.80
» » »	9.50
N° 36 - 42	6.30
» » »	7.20
N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» 26-29	fr. 4.20

ce.

Comme

Puratif

Exigez la Véritable

pareille Model

ur remède contre Boutons, Dar-
sissement du sang, Rougeurs,
ux, Scofules, Démangeaisons,
matismes, Maux d'estomac, Hé-
Affections nerveuses, etc. — La
Model soulage les souffrances
au moment des époques et se
contre toutes les irrégularités.
attestations reconnaissantes.
prendre. — 1 flacon fr. 3.50,
5.—, 1 bout. (une cure complète)

t général et d'expédition :

cie centrale, rue du Mont-
neve.

ulle : Pharmacie Gavin.
ron : Martinet, pharmacien.

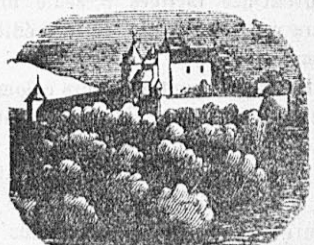
nts avec ou sans jardin

à louer

ambres meublées, chez La
a Tour près Bulle.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 57 8^h 10^h 10^h 2^h 5^h 9^h — BULLE, arr. 7^h 40 9^h 12^h 4^h 8^h 10^h

ANNONCES
District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 6 mai 1910.

Les C. E. G. et le Bulle-Broc.

Dans un précédent numéro, nous
avons dit que les libéraux bullois, ex-
clus des comités des chemins de fer
régionaux, n'ont pas eu à en supporter
les frais d'étude. La *Liberté* s'empare
de cette phrase et de la façon la plus
jésuitique du monde, sinon la plus hon-
nête, elle en tire la conclusion que les
libéraux n'ont pas soutenu le V.-B.-T.
comme nous l'avions affirmé. Or la
vérité est que, même écartés des com-
ités, les libéraux ont fait preuve de
patriotisme le plus éclairé et le plus
désintéressé. A Bulle, ils ont soutenu
le projet du V.-B.-T. en votant tout
d'abord une subvention de 60,000 fr.
alors qu'on ne leur en demandait que
30,000. Ensuite ils ont appuyé l'effort
commun de la députation gruyérienne
et des Veveysans en vue de faire
triompher ce projet tandis que les
conservateurs, méconnaissant les vrais
intérêts du pays, le lâchaient et le
contrecarraient, après la mort du re-
gretté Directeur Gelnoz. Si ces der-
niers ont eu à déboursier quelques
frais, nous ne doutons pas d'ailleurs
qu'ils aient su se les faire rembourser.
Ce qui reste acquis, c'est donc qu'en
abandonnant le V.-B.-T., et la *Liberté*
n'ose pas le contester, un tort consi-
dérable a été causé à la Gruyère et
au canton de Fribourg, dans le seul
but d'arriver à construire une ligne
essentiellement fribourgeoise, il est
vrai, mais surtout capable de donner
au gouvernement la majorité électorale
qui lui manquait dans la Gruyère.
C'est là de l'histoire et la *Liberté* aura
beau se démener, elle ne parviendra
jamais à effacer cette page et à blan-
chir ses nègres.

Coupables dès l'origine, les conser-
vateurs ont-ils au moins racheté leurs
fautes par une saine et correcte
gestion de nos intérêts ferrugineux ?
Certes pas ! Le tracé défectueux des
C. E. G., les tunnels inutiles, les gares
trop luxueuses, les travaux commencés
à Montbovon, les ennuis causés à la
commune de Bulle par l'unique pré-
tention de la doter d'une gare excen-
trique, la résistance aux ordres du
Conseil fédéral à Bulle, à Neirivue et
ailleurs, l'exclusivisme à l'égard du

Conseil communal de Bulle, rien n'y
a manqué. Il faudrait qu'après cela
les libéraux se déclarent contents et
fassent preuve de confiance à l'égard
des C. E. G. Ce serait vraiment dépasser
les limites de la mansuétude hu-
maine.

La *Liberté* s'étonne de notre obser-
vation relative au quai de l'Ecu. Elle
ne peut comprendre que ce quai nuise
au développement du quartier. Elle
n'a qu'à jeter un coup d'œil sur le
plan de Bulle et elle pourra se con-
vaincre que les terrains sis entre les
Agges et la rue de Gruyères, tous très
favorables à des constructions et des-
tinés autrefois à être reliés entre eux
par des artères importantes, ne peu-
vent plus l'être maintenant d'une façon
commode, en raison du formidable
rempart qu'est le dit quai. Il fallait
bien, dit la *Liberté*, déposer les terres
provenant de la tranchée pratiquée le
long de la colline qui domine la gare
de Bulle. Or, il y avait un moyen bien
simple de les utiliser ; il suffisait de
les acheminer sur les terrains du B.-R.
comme les C. E. G. en avaient non
seulement le droit, mais l'obligation
en vertu de leur convention avec le
B.-R., obligation dont les C. E. G. se
sont libérés, sauf erreur, moyennant
indemnité.

Même si le déversement sur les ter-
rains du B.-R. ne convenait pas aux C.
E. G., il était facile d'en organiser le
transport à trois ou quatre kilomètres.
Nous ne voyons pas, en effet, que les
distances effraient beaucoup les C. E. G.,
si nous considérons le transport opéré,
sur dix-sept à dix-huit kilomètres, du
ballast électoral d'Estavannens en
gare de La Verrerie, à destination des
routes de la Haute-Veveysse.

La *Liberté* fait précéder et suivre
la lettre du Conseil communal de
Bulle, dont nous avons donné con-
naissance la semaine dernière, des
commentaires les plus désobligeants.
Elle prétend tout d'abord que la ville
de Bulle s'est mise en fâcheuse pos-
ture et que son attitude est sévère-
ment jugée. Voilà une affirmation bien
hasardée ; nous savons au contraire que
l'attitude logique et ferme des auto-
rités bulloises est approuvée par tous
ceux qui, au-dedans et au-dehors,
examinent les choses avec objectivité
et ne se laissent point assourdir par
les déclamations des songe-creux gou-
vernementaux. Nous avons eu l'occa-

sion d'entendre et de voir à ce sujet
des déclarations verbales et écrites de
conservateurs notoires ; un vénérable
membre du clergé a même bien voulu
féliciter par une lettre le Conseil com-
munal de Bulle. Ce dernier peut donc
être tranquille ; fort de son droit et
conscient de son devoir, il a l'appro-
bation de la très grande majorité de
ses administrés, et de la population
intelligente de la Gruyère.

Le moniteur gouvernemental repro-
che ensuite aux autorités bulloises la
publication de sa réponse à la Direc-
tion des travaux publics. A son avis,
c'est là une manœuvre déloyale dont
sont coutumiers les avocats libéraux
fribourgeois et destinée à influencer le
juge appelé à prononcer dans le pro-
cès probable. Or, rien n'est plus faux.
Si le Conseil communal de Bulle a
nanti la presse de sa réponse, c'est non
pas à l'instigation d'avocats et pour
agir sur l'esprit du juge, mais tout
simplement pour renseigner et docu-
menter les membres du Grand Conseil
fribourgeois, appelés à se prononcer
sur la question du Bulle-Broc. Le
Grand Conseil formant un seul bloc
est destiné évidemment à n'entendre
qu'une cloche, celle des C. E. G. et du
Conseil d'Etat. Il était donc naturel
que la commune de Bulle, par un acte
public, fit connaître son argumen-
tation. Elle ne se fait pas pour autant
illusion sur la décision que prendra
notre docile et homogène chambre des
députés.

Il y a lieu de relever, en passant,
l'allégation mensongère de la *Liberté*
tendant à faire croire que le Conseil
communal de Bulle ne savait quel
point de vue défendre avant d'avoir
pris une consultation. La vérité est
que le Conseil communal n'a jamais
varié dans sa manière de voir ; son rap-
port au Conseil général en février der-
nier développait déjà les mêmes con-
sidérations et aboutissait aux mêmes
conclusions que la lettre adressée à la
Direction des travaux publics.

La thèse défendue par l'autorité
bulloise embarrasse visiblement la *Li-
berté* et, pour n'avoir pas à la discuter,
elle prétend ne point vouloir aborder
la question juridique par déférence
pour le tribunal fédéral. Nous croyons
plutôt qu'il ne lui semble pas prudent
de montrer la faiblesse de sa propre
thèse juridique, avant la décision
du Grand Conseil. Il paraît plus com-

mode, en effet, d'écraser la ville de
Bulle sous le droit du plus fort que
de vaincre sa résistance par le droit
des gens et c'est avec l'appui du Grand
Conseil qu'on espère faire triompher
ce procédé.

S'esquivant du terrain juridique
peu propice à la discussion, la *Liberté*
croit avoir trouvé une plateforme plus fa-
vorable, en affirmant que l'acceptation
de la proposition de la ville de Bulle,
d'une compagnie séparée, augmente-
rait le coût du Bulle-Broc de 300,000
francs. C'est prendre ses lecteurs pour
des naïfs ; en effet, par quel coup de
baguette magique les C. E. G. const-
truiraient-ils la ligne projetée à 300
mille francs meilleur marché que d'au-
tres entrepreneurs ? S'il y a une com-
pagnie distincte, les travaux seront
les mêmes ; il n'y aura pas un pouce
de voie en plus ; les installations exis-
tantes des C. E. G. serviront aux deux
compagnies, le B.-B. payant une rede-
vance aux C. E. G. pour l'utilisation
de ses voies, de sa gare de Bulle,
de sa force motrice, de son personnel,
etc. Les seuls frais supplémentaires
résideraient dans la constitution juri-
dique de la société B.-B. et c'est peu
de chose. Voilà donc encore une lé-
gende démolie.

La *Liberté*, ou plutôt son rédacteur
occasionnel, donne, en passant, un
coup de griffe aux Bullois. Il les re-
présente comme des gens n'estimant
que l'argent. Ce langage nous rappelle
celui d'un magistrat faisant, il y a
quelque dix ans, le procès des Bullois
devant les conservateurs réunis dans
la cour du château, à l'occasion d'un
banquet. Ce magistrat disait des Bul-
lois qu'ils étaient des égoïstes, durs
aux pauvres, etc. La *Liberté* réédite
la même calomnie probablement sous
la même inspiration, et pour les be-
soins de sa cause. Certes, la popula-
tion bulloise est économe et travail-
leuse ; elle n'admet guère la fainéan-
tise et réprovoque les jeteurs de poudre
aux yeux qui ont fait tant de mal dans
certains milieux fribourgeois.

Mais sont-ce là des défauts ? Ne
sont-ce pas au contraire des qualités ?
Si les C. E. G., si le gouvernement de
Fribourg avaient possédé quelques
parcelles de ces vertus modestes, il
est bien probable que les premiers
n'auraient pas à déplorer leur déficit
annuel de 200,000 fr., et que la *Li-
berté* n'aurait pas besoin de publier si

souvent des tartines à seule fin de faire remonter d'un cran le crédit du deuxième.

La *Liberté* peut d'ailleurs calomnier les Bullois à son aise; ils sont en bonne compagnie, car chacun sait qu'ils ne sont pas seuls à être mal vus de certains hauts dignitaires de Fribourg et que tous les Gruyériens partagent leur sort.

Le journal conservateur n'est pas plus heuseux quand il veut donner à Bulle une leçon d'histoire. « Le Bulle-Romont, dit-il, est un exemple de la circonspection qu'on doit avoir en matière de rendement de titres de chemins de fer. Les actions étaient toutes en des mains fribourgeoises; on les a dépréciées, comme on le fait aujourd'hui pour les actions des C. E. G. Les communes et les particuliers les ont cédées pour un prix insignifiant et aujourd'hui elles rapportent le 5 % »

La vérité est toute différente. Le capital actions du B.-R. a été souscrit comme suit: 750,000 fr. par les entrepreneurs anglais en paiement de travaux et 250,000 fr. par la ville de Bulle, quelques communes ayant toutefois souscrit à décharge de cette dernière une somme de 78,000 francs. Presque tous les titres en mains fribourgeoises y sont restés jusqu'à une date récente. Bulle a vendu une partie des siens à de bons prix (450 à 480 fr.) pour solder sa prise d'actions des C. E. G. Bon placement, ma foi! Il est donc inexact de dire que le pays a fait une sérieuse perte avec les actions du B.-R.

« Nos magistrats fribourgeois, ajoute la *Liberté*, fidèles aux traditions de leurs devanciers qui, pour améliorer la ligne d'Oron, achetaient le Genève-Versoix, sauront prendre les mesures propres à rendre prospère le réseau de nos chemins de fer fribourgeois. » Voilà certes de bien belles paroles, mais encore une fois l'exemple est fort mal choisi, car le rachat du Genève-Versoix a si peu amélioré la ligne d'Oron que la Cie Suisse occidentale ne rente jamais son capital.

Dans la pensée du Gouvernement, (c'est le *Fribourgeois* qui nous le dit,) la création du B.-B. est destinée à améliorer la situation des C. E. G. Le tronçon B.-B. sera donc rentable par

lui-même, et alors pourquoi quelques communes verraient-elles piller leur caisse pour construire cette ligne au seul profit des C. E. G.? Enrichir ces derniers avec l'argent indûment pris à autrui, c'est peut-être ingénieux, mais cela n'empêche pas que ce soit là un procédé qui semble renouvelé des exploits de Cartouche et de Mandrin. Un gouvernement qui se respecte ne se livre pas à de pareils actes d'arbitraire et, si l'on veut réaliser le Bulle-Broc, il faut le faire de façon correcte. La commune de Bulle n'a jamais refusé son généreux concours à une œuvre d'intérêt général et, dans le cas particulier, ses représentants l'ont affirmé, elle est prête à examiner et à accepter toute solution compatible avec le droit et l'équité.

NOUVELLES SUISSES

La fièvre aphteuse. — Dans le canton de St-Gall, de nouveaux cas de fièvre aphteuse se sont produits dans deux étables avec 19 têtes de bétail, mais la maladie a été éliminée par l'abatage des animaux contaminés.

Tir fédéral. — Les C. F. F. ont alloué un don d'honneur de 5000 fr. au tir fédéral de Berne.

Lucerne. — Guillottiné. — Le *Tagblatt* de Lucerne relate ainsi les derniers moments de Muff:

Le condamné a été calme et courageux jusqu'à la fin. Dimanche, il avait eu la visite de sa femme. Elle avait tenu à lui faire ses adieux personnellement; depuis ses couches, c'est la première fois qu'elle sortait; un frère de Muff l'accompagnait. Le condamné a imploré son pardon pour le malheur qu'il a fait tomber sur elle et lui a répété qu'il ne demanderait pas sa grâce.

Durant sa dernière nuit, Muff n'a pas manifesté la moindre agitation; il a dormi paisiblement jusqu'à 2 h.; à ce moment-là, il a sauté à bas de sa couchette, s'est vêtu, et, tantôt à genoux, tantôt debout, a récité des prières jusqu'au jour.

A 9 heures du matin, lundi, lecture lui a été faite, en présence des représentants de la justice, de l'arrêt le remettant entre les mains du bourreau; puis on lui banda les yeux, et, ayant deux ecclésiastiques à ses côtés, il fut conduit au hangar où la guillotine était dressée. Autant qu'on pouvait en juger à sa démarche assurée, il con-

tinuait d'être calme et résigné. Le bourreau Mengis, de Rheinfelden, âgé de 71 ans, s'acquiesça promptement de sa sinistre besogne, avec l'aide de ses deux fils. Il s'écoula, en effet, à peine une minute depuis la lecture de l'arrêt de mort jusqu'au moment où tomba le couperet.

Aucun incident ne marqua l'exécution. Avaient seuls été admis à y assister les magistrats et fonctionnaires supérieurs de la justice et de la police, les deux prêtres, quelques médecins et le chimiste cantonal. Il y eut, durant l'exécution, un office religieux à la prison.

Des curieux remplissaient les rues autour du pénitencier; d'autres étaient montés sur la colline du Gütsch, qui le domine; mais personne ne put voir quoi que ce fût.

Le *Vaterland* dit que Muff, en allant à l'échafaud, portait « une parcelle authentique de la croix » que lui avait transmise avec des paroles de consolation la femme poète Enrica de Handel, qui sollicita du Grand Conseil lucernois la grâce du condamné.

Si Muff est mort bravement, sans manifester la moindre émotion, les personnes présentes n'ont pas conservé la même impassibilité. Le bourreau a déclaré que jamais plus il ne recommencerait une pareille besogne.

L'après-midi, M. Mengis et ses aides démontèrent la guillotine qui fut remise dans un greuiet de la prison. Après le bourreau se présentait à la caisse de l'Etat pour toucher ses honoraires, soit cinq cents francs. Puis, accompagné de ses aides, il prit le train à 5 heures pour Rheinfelden, où dorénavant il n'exercera plus que sa profession de mécanicien.

Noyé. — Le guide de montagne Fritz Jossi s'est noyé lundi accidentellement dans la Lutschine.

Berne. — En bourrant un mortier, dimanche, à Corcelles (Jura bernois), deux jeunes gens ont été victimes d'un accident.

La décharge est partie prématurément et la barre de fer qui sert à comprimer le papier a pénétré dans la bouche de l'un des artilleurs. L'autre a eu un doigt arraché. Les deux blessés sont soignés à l'hôpital de Moutiers.

Quatre filles. — La femme d'un paysan de Thörishaus est accouchée de quatre fillettes. Deux sont mortes immédiatement après leur naissance, les deux autres ainsi que la mère sont en excellente santé.

Zurich. — Dimanche, à la station de Dietikon, un voyageur a sauté de l'express de Winterthur et s'est

fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

Argovie. — Le mari assassin. — Un drame sanglant s'est déroulé à Bettwyl (district de Müri). Le charbon Weibel, qui avait été incarcéré pour mauvais traitements envers sa femme, est venue à Bettwyl, où sa femme se trouvait chez une parente et l'a abattu d'un coup de revolver.

Le meurtrier a tiré un second coup sur le boucher Gauch, soixante ans, qui a succombé une demi-heure plus tard. Il a blessé mortellement de plusieurs balles une sœur de sa femme, Mme Brunner; il a tiré ensuite sur le mari de celle-ci, qu'il a manqué. Enfin, il s'est blessé lui-même mortellement avec deux autres balles.

CANTON DE FRIBOURG

Taureaux reproducteurs. Les éleveurs qui désirent faire approuver des taureaux pour la reproduction sont informés que la commission d'experts procédera à cette inspection aux endroits et jours indiqués ci-après:

Romont, le mercredi 11 mai, à 8 1/2 heures du matin;

Estavayer, le jeudi 12 mai, à 11 h. du matin;

Morat, le jeudi 12 mai, à 2 1/2 h. de l'après-midi;

Tavel, le vendredi 13 mai, à 10 1/2 heures du matin; 9 h. à Dirlaret, concours de chèvres;

Fribourg, le vendredi 13 mai, à 2 h. de l'après-midi;

Bulle, le samedi 14 mai, à 1 h. de l'après-midi;

Châtel St. Denis, le samedi 14 mai, à 1 h. de l'après-midi

A chaque endroit les animaux doivent être présentés sur la place du champ de foire.

GRUYÈRE

Communiqué. — Le Conseil communal de Bulle rappelle au public que les transports de fumier, vidanges et débris de l'abattoir, sont interdits dans l'enceinte de la ville, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, ce du 15 mai au 1er octobre de chaque année.

Les contraventions seront punies d'une amende de 2 francs.

La comète est visible. — On aperçoit la fameuse comète à l'œil nu, après l'avoir découverte avec une simple lunette. Elle se trouve à peu près à l'est et un peu au-dessus de l'horizon, entre *gamma* de la constellation

— Est-ce que M. Mellier serait indisposé?

— Non, pas précisément, mais il a quelque chose; il paraît très agité.

— L'absence de M. Rouvenat, peut-être.

— Ce doit être cela; il est parti hier, il voudrait déjà qu'il fût revenu. Il lui semble que du moment que M. Rouvenat n'est pas là, rien ne peut marcher. Tout de même M. Rouvenat est la cheville ouvrière de tout.

— Bon! il va encore falloir que j'aille à la cave tirer le vin.

Jean Renaud fit un brusque mouvement.

— Est-ce que Mlle Blanche ne peut pas y aller? demanda-t-il.

— Si, certainement; mais elle n'en a pas l'habitude, et puis je ne permettrais pas de la déranger. D'ordinaire, c'est toujours M. Rouvenat qui monte le vin.

— Si cela peut vous être agréable, reprit Jean Renaud qui avait son idée, je vous rendrai le petit service d'aller à la cave tirer le vin.

— Ma foi! ce n'est pas de refus, car en ce moment je ne puis guère quitter mes casseroles. J'avais prié Jean, le premier garçon, de revenir du pré un quart d'heure avant

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

199

La Fille maudite

PAR EMILE RICHEBOURG

« Ma conduite doit vous étonner, mon ami, je le comprends. Je ne saurais pas moi-même vous bien expliquer les raisons qui me font agir. J'obéis en ce moment à une inspiration, une voix intérieure qui me conseille. Assurément il serait naturel que j'allasse immédiatement trouver mon père pour lui dire: Votre fille n'est pas morte; je sais que vous l'appellez, que vous l'attendez, me voici... Vous m'avez maudite, mais Dieu s'est lassé de me faire souffrir, je reviens, bénissez-moi! Oui, je pourrais faire cela; mais cette voix dont je viens de vous parler me crie impérieusement que l'heure n'est pas encore venue. Elle me retient, m'arrête, je l'écoute. Il me semble que c'est à Dieu que j'obéis, que Dieu veut cela.

— Oui, fit Jean Renaud, il y a de ces voix

auxquelles on obéit; c'est comme une volonté mystérieuse qui s'impose à nous.

Puis, après un moment de silence:

— C'est bien décidé, dit-il, vous voulez coucher cette nuit dans la chambre de Rouvenat?

— J'y tiens absolument.

Il se releva, mit son chapeau de paille sur sa tête et dit:

— Je vais à la ferme.

— Quand reviendrez-vous?

— Aussitôt que j'aurai trouvé le moyen de vous faire entrer dans la maison à l'insu de tout le monde.

— Vous réussirez, j'en suis sûr.

— Je l'espère.

— Allez donc, mon brave Jean Renaud! je vous attendrai avec une vive impatience.

Jean Renaud sortit. Un instant après, il entra à la ferme et s'asseyait près de la cheminée, son bâton entre les jambes.

De temps à autre, il échangeait quelques paroles avec la cuisinière qui allait et venait, fort affairée, surveillant son feu, ses pots et ses marmites. Il était déjà tard, l'heure du retour des champs approchait, et la servante savait que les travailleurs aiment à se met-

tre à table tout en arrivant. Préparer le repas de quarante personnes n'est pas une petite besogne.

Jean Renaud, pour ne pas rester inactif, alimentait le feu en jetant sur le brasier un ou deux morceaux de bois aussitôt que la flamme devenait moins vive.

Pendant ce temps, la servante mettait sur les tables les assiettes et les couverts.

— Vous avez bien de l'ouvrage, lui dit Jean Renaud.

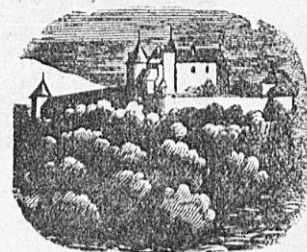
— Je vous en réponds. Je n'ai pas une seconde à perdre. Il faut que le souper soit prêt quand ils vont arriver. On entre, on se met à table, on mange. Ils sont fatigués, ils ont faim, il ne faut pas qu'ils attendent. Et puis, vous savez, Mardoche, ventre affamé n'a point d'oreille.

— Est-ce que l'autre servante ne vous aide pas?

— Chacun ici a sa besogne. Gertrude a assez de traire ses vaches et de soigner sa laiterie. Les jours comme ceux-ci, Mlle Blanche me donne un coup de main; elle m'a aidée tantôt. Mais M. Mellier l'a appelée il y a une heure, et elle n'est pas redescendue.



LA GRUYÈRE



VARIÉTÉ

Une torpille montée.

Un nouveau type de navire de guerre va subir ses essais officiels à Boston (Amérique).

Ce navire est considéré comme un torpilleur et sera à l'abri du tir des petits canons employés habituellement contre les torpilleurs. Il consiste en une coque sous-marine, contenant toute la machinerie et un avant explosible. La coque est rendue insubmersible, elle est partagée en deux compartiments remplis de cellulose.

Deux hommes conduiront ce navire, qui est virtuellement une grosse torpille, aussi près du but que possible, et trouveront la mort dans l'explosion au moment de l'impact, à moins qu'ils n'aient sauté à la mer au moment où ils seront assurés que le navire sera atteint par la torpille.

Le bateau a déjà subi un essai préliminaire dans lequel il aurait réalisé dix-huit nœuds. Il pèse 6 tonnes et sa longueur est de 14 mètres.

Un drame en 35 actes.

Le baron Berger, le directeur du Burgtheater, à Vienne, est fort inquiet. Il y a quelques jours, il reçut d'un poète de Nuremberg, une lettre qui lui annonçait la naissance d'un nouveau chef d'œuvre, « à la manière de Shakespeare ». Une pièce en vers de trente cinq actes, intitulée *Périsles*.

Peu après, deux énormes colis parvenaient au théâtre. C'étaient quelques remarques préparatoires, le prologue et les vingt-trois premiers actes.

Une seconde expédition apportait ensuite au directeur les douze derniers actes, des commentaires généraux et des explications sur la mise en scène et les décors.

Le baron Berger se préparait à renvoyer le tout au poète. Mais celui-ci vient de lui faire savoir qu'il arrivait incessamment à Vienne. Il désire lire lui-même ses trente-cinq actes au baron Berger, afin d'y apporter des remaniements et même des actes supplémentaires s'il y a lieu.

Le directeur du Burgtheater n'en dort plus.

Mortelle émotion.

Au passage à niveau de la rue d'Aire, à Lillers, près de Lille, France, Mme Lamont, garde-barrière du chemin de fer, était de service l'autre soir, vers cinq heures, quand un vieux mendiant, malgré sa défense, voulut traverser la voie. A cet instant arrivait à toute vitesse l'express du soir. Le malheureux, atteint de surdité et n'entendant pas les cris d'effroi des spectateurs terrorisés, allait être broyé. Ad-

mirable de sang-froid, la garde-barrière se précipita devant le train et amena hors des rails le mendiant qu'elle avait pris dans ses bras.

Il était temps : la locomotive frôla la courageuse garde-barrière, autour de laquelle vint se presser, pour la féliciter, la foule émue.

Dans la nuit, M. Lamont, qui avait terminé son service, rentra chez lui pour se reposer. Avec effroi, il s'aperçut que sa femme était morte, subitement, en plein sommeil, ayant à ses côtés sa petite fille qui dormait encore, inconsciente, près du cadavre.

Crise de folie.

Samedi matin, à Boulange, (Alsace-Lorraine), pendant que son mari était au travail, Madame André, en proie à une crise de folie, a massacré trois de ses enfants, âgés de six, quatre et deux ans, en leur ouvrant la gorge à l'aide d'un rasoir. Le quatrième enfant, une fillette de dix ans, a pu s'échapper, bien qu'elle eût reçu un coup de rasoir au cou. La démente s'est ensuite tailladée furieusement le poignet et s'est finalement coupé la trachée-artère.

Deux enfants sont morts sur le coup. L'état du troisième et celui de la mère sont désespérés.

Chaussures
With. Gräb
Zurich
4 Trittlgasse 4

Marchandise
garantie et solide

Catalogue illustré
(contenant 400 articles)
gratis et franco
entre autre,
articles recommandés :

Souliers forts p. ouvriers	Fr. 7.80
Bottines à lacor, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég. avec bouts, à lacor, pour hommes	9.50
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lacor, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes avec bouts, à lacor, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.40
" 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement
Echange franco
Maison de toute confiance,
fondée en 1890.

On demande pour les grandes vacances une bonne pension pour 2 collégiens de 13 ans, de préférence à la campagne.

Faire offre par écrit avec prix à Haasenstein et Vogler, sous H774B.

Qui fanerait

35 poses de terre ? S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Vente de domaine.

Lundi 16 mai prochain, dès 2 heures de l'après-midi, M. Jean Girard, à Romont, exposera en vente par voie d'enchères publiques, la propriété qu'il possède rière dite commune comprenant une grande ferme moderne et neuve, quatre grandes caves et environ 65 poses d'excellent terrain en un seul mas attenant au bâtiment, deux gravières en exploitation, eau intarissable.

Situation exceptionnelle au bord de la route cantonale, à 10 minutes de la gare et de la ville de Romont.

Conditions de paiement favorables.

La mise aura lieu au domicile du vendeur.

Entrée en possession le 22 février 1911.

Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire et pour conditions en l'étude du notaire soussigné.

Romont, le 22 avril 1910.

Ch. BOSSON, notaire.

Dans votre intérêt

Demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalman, Bulle.

Bouliers forts pour ouvriers	N° 40-47	Fr. 8.—
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36-42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29	» fr. 4.20

Maison de confiance.
Réparations.

AMEUBLEMENTS F. RYSER

SELLERIE - TAPISSERIE

Rue de Gruyères, BULLE

Chambres à coucher, lits complets de tous styles (toujours une dizaine de lits et canapés prêts), fauteuils, chaises, dressoirs, buffets, armoires à glace, lavabos, tables de nuit, tables, tables à ouvrage, chaises d'enfants.

POUSSETTES

chairs à ridelle, harnais complets, sacs à sel, chaises à traire, ainsi que tous les articles de sellerie.

732

Les personnes qui désirent ne pas faire connaître leurs noms trouvent un service

strictement confidentiel

en insérant leurs annonces sous le chiffre de la maison

qui transmet les offres avec une entière discrétion, c-à-d. sans les ouvrir.

Chacun économise du temps, de la peine et de l'argent en se servant de notre entremise

Haasenstein & Vogler
la plus ancienne agence de publicité. Succursales dans toutes les grandes villes. 600 agences environ.

Tous renseignements gratuits.



Le meilleur Crayon "APOLLON" de JOHANN FABER

N° 1250 en 15 degrés : 6B-7H

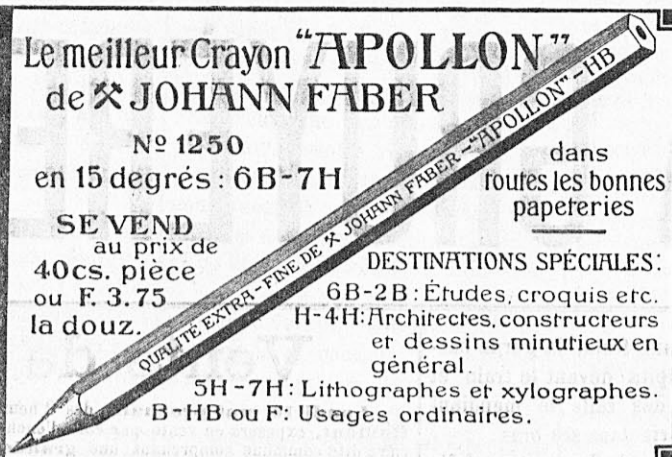
SE VEND au prix de 40cs. pièce ou F. 3.75 la douz.

dans toutes les bonnes papeteries

DESTINATIONS SPÉCIALES:

6B-2B: Études, croquis etc.
H-4H: Architectes, constructeurs et dessins minutieux en général.

5H-7H: Lithographes et xylographes.
B-HB ou F: Usages ordinaires.



Lots

Les derniers billets à Fr. 1.— (sur 10 billets un billet gratuit) de la loterie pour l'Asile infantile de Walterwil, envoi contre remboursement.

Bureau central Fribourg Poste 609.

Gros lots de Fr. 70,000, 50,000, etc.

Le Tirage est fixé par le Gouvernement définitivement et sans renvoi possible au

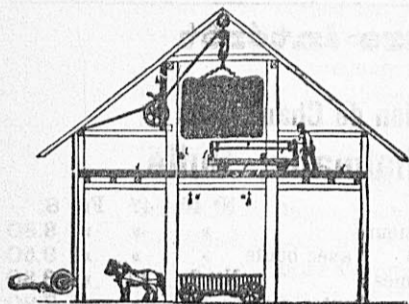
10 mai 1910

A louer

beau logement de 3 chambres, au centre de la ville, avec dépendances. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H751B.

V. Gendre, constructeur, Fribourg.

Inventeur du Monte-foin pratique, brevet + 17398.
Inventeur du Frein automatique de sûreté, brevet + 41478.
Inventeur de l'Appareil réducteur d'emplacement, brevet + 53865.



Copié partout, jamais égalé.

Grâce à toutes ces inventions, le Monte-foin Gendre ne laisse plus rien à désirer. Il peut lever 3,000 kilog. Tous les coussinets sont sur rouleaux. Les références sont surprenantes.

Représentants à Paris, Mulhouse et Milan.

Demandez le catalogue spécial.

Représentant: Jules Gendre, à Rue.

530



En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

M. E. David, pharmacien.



Banque Populaire de Bienne

Fondée en 1869.

Compte de virements N° 1075 à la Banque Nationale Suisse.

Compte de chèques et virements postaux IV a N° 103.

Capital Fr. 1,500,000. Réserves Fr. 465,000.

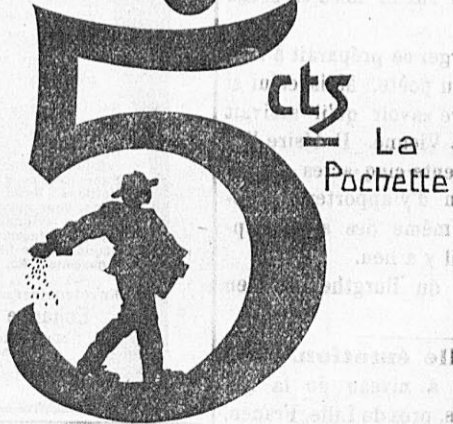
	1906	1907	1908	1909
Dividende	6%	6%	6%	6%
Dotation des réserves	30,000	50,000	50,000	60,000

Intérêts bonifiés:

4 0/0 sur Carnets de Dépôts avec débite de trois mois pour les retraits.
4 1/4 0/0 sur Bons de Caisse (Obligations) que nous émettons au pair en coupures de fr. 500.—, 1000.—, 2000.—, 5000.—. Les titres sont à trois ans fermes avec débite ensuite de six mois, nominatifs ou au porteur et munis de coupons semestriels.

Les versements peuvent être effectués sans frais auprès de tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques IVa N° 103.

CHOCOLAT à l'AVOINE



KOHLER

Déjeuner instantané à la portée de toutes les bourses.

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

de Pégase et
nus. Le noyau
distingue déjà
nord-ouest.
Pour trouva
gase, on mène
mière étoile d
toile polaire e
l'horizon. Ma
assez exactem
nète Vénus se
demie, soit, a
heures avant
là et rend l'ol
très difficile
La comète
depuis quelqu
observée lund
l'aurore, à l'e
sus des prélat
Malgré la
le faible clair
pouvait la vo
comme une p
milieu des ét
aspect est dé
accompagné
rectiligne se
L'ensembl
rappelle beau
Daniel, appa
au mois d'ao
Dons en
diés de l
nus au B
Bulle:
Peyraud Léon
Despond Luc
Gavin Paul
Anonyme
Anonyme
Vve Savary
Vve Séraphin
Glasson Aug
Marmillod L
Demierre Ch
Peyraud Léon
Desbiolles, V
Crotti Alph
Saudan Fran
Marmillod L
Vve Demier
La cant
vaste empla
construction
s'élève aujou
prochaine f
C'est un édi
favorable à
gement auq
les autres, ma
Ils ont déjà r
foin et ils von
autres.
Jean Rena
— Eh bien
n'avez qu'à r
taille dans la
nombre de bo
— Hier j'ai
deux paniers
pense pas qu'
jour'hui. Qu
lui-là en perc
à la cave ave
temps le vin
La servan
vieux mendic
service, étai
heure, attend
s'offrir pour a
Elle allum
la suivit. Il a
dre à la cave
puis longtem
Dans une c
l'escalier du
deux paniers
dans lesquels
Il descendre

de Pégase et la brillante planète Vénus. Le noyau est très visible et on distingue déjà la queue dirigée vers le nord-ouest.

Pour trouver la constellation de Pégase, on mène une ligne de la première étoile de la Grande-Ourse à l'étoile polaire et on la prolonge jusqu'à l'horizon. Mais il faut observer l'heure assez exactement, car lorsque la planète Vénus se lève, vers 4 heures et demie, soit, à cette saison, environ 2 heures avant le soleil, l'aurore est déjà là et rend l'observation de la comète très difficile.

La comète de Halley, déjà entrevue depuis quelques temps, a été très bien observée lundi matin dans le ciel de l'aurore, à l'est, vers 4 heures, au-dessus des préalpes.

Malgré la clarté du jour naissant et le faible clair de lune du moment, on pouvait la voir facilement à l'œil nu comme une pâle traînée dessinée au milieu des étoiles. A la jumelle, son aspect est déjà merveilleux et le noyau accompagné de sa queue longue et rectiligne se remarquent aisément.

L'ensemble de cet astre chevelu rappelle beaucoup celui de la comète Daniel, apparue aussi dans l'aurore au mois d'août 1907.

Dons en faveur des incendiés de Remaufens parvenus au Bureau de Ville de Bulle :

Peyraud Léopold	fr. 10.—
Despond Lucien	10.—
Gavin Paul	10.—
Anonyme	5.—
Anonyme	2.—
Vve Savary Adèle	2.—
Vve Séraphine Dupasquier, Vuadens	3.—
Glasson Auguste, négt.	10.—
Marmillod Louis	5.—
Demierre Charles, méd.-dentiste	10.—

En nature.

Peyraud Léopold	1 paquet effets
Desbiolles, Vve de Louis	» »
Crotti Alphonse	» »
Saudan François	» »
Marmillod Louis	» »
Vve Demierre Albert	» »

En nature.

Les autres, mais il a probablement oublié. Ils ont déjà rentré six grosses voitures de foin et ils vont sans doute revenir avec deux autres.

Jean Renaud s'était levé. — Eh bien ! je vais à la cave, dit-il ; vous n'avez qu'à m'indiquer où se trouve la futaie dans laquelle on tire et à me dire le nombre de bouteilles qu'il faut remplir.

— Hier j'ai fait monter seize litres, les deux paniers pleins, il y a eu assez ; je ne pense pas qu'ils soient plus gourmands aujourd'hui. Quant au muid, il n'y a que ce lui-là en perce... Du reste, je vais descendre à la cave avec vous ; je prendrai en même temps le vin pour les maîtres.

La servante était loin de se douter que le vieux mendiant, si bien disposé à lui rendre service, était là, près d'elle, depuis une demi-heure, attendant justement le moment de s'offrir pour aller à la cave.

Elle alluma une lanterne. Jean Renaud la suivit. Il aurait pu parfaitement descendre à la cave seul, car il la connaissait depuis longtemps.

Dans une espèce de cellier où se trouve l'escalier du sous-sol, Jean Renaud prit les deux paniers à huit compartiments chacun dans lesquels se trouvaient les litres vides. Il descendirent.

(à suivre.)

ses soins, puisqu'il servira bientôt aux représentations de *Chalamala*. C'est M. Wæber, architecte, qui a dressé les plans de cette cantine et M. Castella, charpentier, qui a exécuté les travaux.

Les maladies dangereuses. Plusieurs cas de fièvre typhoïde, dont l'un ou l'autre mortel, sont signalés à Vuadens. Il paraît que les médecins avaient signalé le cas à l'autorité compétente depuis quelque temps déjà, mais aucune mesure prophylactique n'a été prise, ce qui a favorisé l'étendue du mal.

Il nous revient aussi qu'on a fait preuve de la même incurie, il n'y a pas longtemps, dans un village de la Gruyère où des cas de rougeole avaient été constatés. Les écoles même n'avaient pas été fermées.

Il y a pourtant une autorité qui doit agir dans les cas spéciaux ; pourquoi n'a-t-elle donc rien fait ? C'est ce que nous allons essayer d'établir.

Le temps qu'il fait. — Le *Fribourgeois* nous avait promis une amélioration de la température comme heureux effet des Rogations ! Il faut croire que son invocation ni sa prière n'ont été bien appréciées du Seigneur, puisque nous sommes affligés d'un temps vraiment déplorable. La journée de l'Ascension a été infiniment triste et grise, il a neigé à gros flocons. Nous voulons bien croire que notre honorable confrère n'est pour rien dans cette affaire, son influence, quoiqu'il en dise, ne s'élevant pas au-delà des nuages parmi lesquels il demeure souvent, nous semble-t-il.

Pour nous, nous espérons quand même aux beaux jours prochains.

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le **Vin blanc de raisin sec à Fr. 20.—, Vin rouge avec raisins secs (vin naturel coupé avec du vin de raisin sec) à fr. 27.—** les 100 litres pris en gare de Morat, contre **remboursement**. Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco. Se recommande [452] **OSCAR ROGGEN, à Morat.**

Je suis agréablement surprise de l'effet tout à fait remarquable des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dite « Pastilles Gaba ». J'avais pris un fort refroidissement et la gorge me grattait désagréablement ; je devais chanter le soir même le solo de soprano de « La Création ». Avec l'aide de vos Pastilles Gaba, je m'y suis risquée et cela a fort bien marché. **Mlle G. Sch.,** cantatrice, à Cologne.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Mme Vve Julie BOSSON, à Riaz, M. et Mme Jules BOSSON, à Riaz, M. et Mme Félix MIVELAZ, à Fribourg, M. et Mme Louis JAQUET, à Paris, M. et Mme Joseph PILLER à Riaz, et leurs enfants, remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur regretté époux, père, beau-père et grand-père.

MONSIEUR François BOSSON, à Luc, décédé le 2 mai.

La Société électrique de Bulle met en

SOUMISSION les travaux concernant la construction d'un hangar attenant à son bâtiment rue de Vevey, à Bulle.

Prendre connaissance des plans et des conditions et déposer les soumissions jusqu'au **15 mai**, au bureau de M. Wæber, architecte. **La Direction.**

Madame Jules MORET-YENNI et ses enfants, à Vuadens, les familles MORET, à Vuadens, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur

Jules Moret feu Conrad

leur cher époux, père et parent, décédé jeudi dans sa 40^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 8 mai, à 3 heures. R. I. P.

Monsieur Alphonse Sudan et familles, à Broc, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

Apprenti boulanger est demandé chez G. Sottas, à Vuadens. Entrée de suite.

Représentants ou Agents sérieux demandés partout. Aussi comme **Gain accessoire** facile. — S'adresser S. D. Case Fusterie 15170, Genève.

Mise publique. Pour cause de location de terrain, le soussigné exposera en vente, le **lundi 9 mai, dès les 1 h. de l'après-midi, devant le Café de La Tour :** 7 vaches portantes, 2 génisses, 2 veaux, 1 faucheuse 1 herse, 3 charrs à faner, 1 voiture, 1 tombereau, 1 hache-paille, 1 tour pour mécanique, 1 établi de menuisier, etc. sous de favorables conditions **PIOLET Alfred.**

A VENDRE à Bulle une maison d'habitation avec atelier pouvant servir de magasin, grand jardin et verger. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H786B.

Tuyaux de paille très grossiers, bien choisis, sont achetés par la Manufacture de paille Kesselring, à Bulle.

COLPORTEURS et toutes les personnes disposant de temps libre peuvent se faire fort gain par la vente de chocolat, cacao et thé de bonne qualité. Demandez échantillons gratuits à la fabrique **Hch. Rudin-Gabriel, à Bâle.**

ASTHME ET CATARRHE des poumons. Depuis quelque temps, je souffrais d'oppression angoissante, d'étouffements et de palpitations de cœur, le tout par accès. C'était l'asthme. Après m'être fait soigner à l'Institut médical Schumacher, à Niederurnen, je ressentis bientôt une amélioration et grâce aux excellents remèdes et au traitement approprié, je fus rapidement guéri. Bilten, le 23 juillet 1906. Uge-mann. — Signature légalisée : L. Lienhard, maire.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratuite.

A louer : un appartement au 1^{er} étage, avec eau lumière électrique, buanderie et carré de jardin si on le désire. Entrée au 1^{er} juin ou époque à convenir. S'adresser à Mme Vve Jordan, Rue de Gruyères.

ON DEMANDE 7 à 8 vaches en estivage sur de belles montagnes. S'adresser à Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H791B.

A vendre 2 charrs de bon regain, chez M. Joseph NICOLLET, à Villars-d'Avry.

Docteur REYMOND FRIBOURG spécialiste pour les maladies du nez, gorge, oreilles et voies respiratoires a repris ses consultations.

Les meilleurs **CAFES** sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct. Café vert depuis 70 cent. Le café est moulu gratuitement. Chez

V^o Louis Treyvaud 38 Grand'Rue, Bulle. Téléphone. Téléphone.

A louer beau logement de 3 chambres, au centre de la ville, avec dépendances. S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique.

SOUSSION La commune de CERNIAT, (sous réserve de ratification des plans par le Conseil d'Etat) met en soumission tous les travaux relatifs à la construction de sa nouvelle Auberge communale.

Les plans, cahiers des charges et formulaires d'avant métrés peuvent être consultés, tous les jours, de dix heures à midi, au bureau de M. Ch.-L. Chivaz, architecte, à Bulle, à partir de lundi matin, 2 mai prochain.

Les soumissions, sous pli cacheté, portant la mention « Auberge de la Berra » seront adressées à M. Maxime Mayer, membre de la commission, à Cerniat, pour le 14 mai 1910, à midi. (Aucune indemnité ne sera accordée aux soumissionnaires.) Cerniat, le 28 avril 1910. La Commission de bâtisses.

Sorens, TIR MILITAIRE Les dimanches 22, 29 mai et 5 juin. Les livrets de service et de tir sont indispensables. Pour se conformer à l'ordonnance du Conseil fédéral, la Société de tir de Sorens organisera un cours de jeunes tireurs entièrement gratuit. Les jeunes gens de 18 à 19 ans désirant participer à ce cours sont priés de se faire inscrire chez le Président de la Société d'ici au 15 mai.

A vendre belles et bonnes pommes de terre à fr. 1.60 la mesure. Dondéri, comestibles Bulle

A VENDRE pour cause de maladie 3 jeunes vaches garanties portantes pour le mois d'octobre et un taureau rouge de mois. S'adresser à M. David Abbühl, à Riaz.

Agence agricole Suisse Autorisée par l'Etat Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). Gligon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

Orfèvrerie W. WASER, Bulle. Assortiment complet d'orfèvrerie. Théières, cafetières, sucriers, crêpiers, passoirs, cendriers, gobelets, liens de serviettes, couverts, cuillères à café, argent et métal blanc, garanties, services à couper, à salade. Grand choix d'articles pour cadeaux de nocce et baptêmes. Couverts garantis depuis fr. 24 la douzaine.

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel.

Lavage chimique, Dégraissage et Nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, teintures en tous genres.
Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, teintures en tous genres.

Téléphone Pour prospectus et renseignements, s'adresser au bureau de l'Usine Faubourg du Loh 15 et 17, Neuchâtel.
Dépôt pour la Gruyère: A. Fleury, marchand-tailleur Bulle. Mme Morand-Pilet, couturière, Tour-de-Trême. Téléphone



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanne.
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Écrivez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.



HENNIEZ-LITHINEE

Eau de table par excellence. — Seule de ce genre en Suisse.

Recommandée pour les rhumatisants et aux personnes souffrant de l'appareil digestif, des voies urinaires et du foie.

La demander dans tous les hôtels et bons cafés en lieu et place des limonades et des syphons.


Dépôt général à Bulle pour la Gruyère et la Veveyse:
LOUIS PUGIN, négociant, (maison Toffel aux Halles).
Dépôt dans les principales localités.

Agriculteurs, protégez le produit du pays!

CIDRE

de bonne qualité clair, offre à 25 cent. p. litre, pris en fabrique ou gare Guin, en fûts de location de 50 à 220 litres de contenu.

La Fabrique de Cidre à Guin.



Persil

lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, elle conserve merveilleusement!

Seuls fabricants:
Henkel & Co., Düsseldorf.
Connus au monde entier depuis 34 ans par leur

Soude à blanchir Henkel
Dépôt général: Albert Blum, G. Bâle

HUG & Co BALE

Grand assortiment de

PIANOS

depuis fr. 700.—

et

HARMONIUMS

depuis fr. 55.—

Représentations des premières fabriques suisses et étrangères:

Rordorf, Suter, Schmidt-Flohr, Lipp, Bechstein, Steinway etc.

Conditions de paiements très avantageuses. Garantie de plusieurs années.

Echange de vieux instruments.

Livraison franco. Accords. Réparations.

Demandez notre grand catalogue richement illustré.

M. Léon Charrière, représentant, à Bulle, renseignera.

Le soussigné **Joseph ELTSCHINGER**, anciennement contre-maître chez M. Baumann, voiturier à Bulle, avise l'honorable public qu'il dessert, depuis le 1^{er} mai

l'auberge du Renard, à Villarvolard.

Par la vente de bonnes marchandises, un service propre, prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle qu'il dessert dès maintenant l'ancienne

laiterie Rolle, ruelle du Lion-d'Or.

On y trouvera tous les jours lait, beurre frais, crème et fromage.

La distribution du lait se fera, pour le matin et le soir, à 8 heures.

Se recommande,

J. Guillet.

Crédit Gruyérien, à Bulle

avec Caisse auxiliaire.

à Fribourg, Rue de Lausanne, 59.

CONDITIONS

pour réception de dépôts en compte-courant, en compte d'épargne ou à terme fixe: taux 3 1/4 à 4 %.
pour avances par billets avec gage de titres: 4 à 4 1/2 % sans commission;
pour escompte d'effets de commerce: depuis 3 %.
Ouverture de crédits en compte-courant. Change. Fourniture de chèques sur le pays et l'étranger.

Cognac Golliez Ferrugineux

souverain contre

l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

— 36 ans de succès. —

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

85

Banque cantonale fribourgeoise.

Dans leur assemblée générale extraordinaire du 8 avril 1910, Messieurs les actionnaires de la Banque cantonale fribourgeoise ont décidé la transformation des actions nominatives en actions au porteur.

En conséquence, Messieurs les actionnaires sont invités à présenter leurs titres pour être munis du timbre de conversion:

à Fribourg, à la Banque cantonale; à Bulle, Estavayer, Morat et Châtel-St.-Denis, auprès des agents de la Banque, et à Romont, chez M^{me} Forney.

Fribourg, le 23 avril 1910.

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Le Directeur: Léon Glasson.

VILLE DE FRIBOURG

Cavalcade de bienfaisance

Dimanche 8 mai, dès 1 heure.

1000 figurants.

BROCLINA

Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils! Avez-vous des pellicules? Si oui, employez le Broclina, spécifique préparé spécialement aux plantes des Alpes et garanti ne contenir aucune matière nuisible. Cette lotion unique guérit en peu de temps l'anémie des cheveux, les démangeaisons des pellicules, la pelade et toutes les impuretés du cuir chevelu. Repousse certaine après maladie. Succès complet garanti par nombreux certificats et attestations à disposition. Le flacon 3 fr. Expédition dans tout les pays.

SUDAN et RUFFIEUX, fabricants,
BROC (Gruyère).

A LOUER

pour de suite un beau logement de 2 ou 3 chambres. Si on le désire, avec cuisine. S'adresser chez Pochon frères, La Tour.

ON DEMANDE

pour la France un fort jeune homme comme apprenti fromager. S'adresser à M. Vial, fromagerie d'Ivory par Salins (Jura) France.

Jeune fille

de 16 à 18 ans aimant les enfants, est demandée pour aider au ménage. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Lunettes et Pince-nez

Exécution des ordonnances de MM. les Médecins-oculistes. Lampes électriques de poche depuis fr. 1.50. PILES de rechange. Chez L. DELABAYS, opticien, BULLE 320

Maison à vendre

très bien située au centre de la ville de Gruyères pouvant servir pour séjour d'été.

Occasion unique. Conditions très favorables.

S'adresser à Madame Marie Beaud-Ducrest, à Albeuve, ou au notaire Henri Pasquier, à Bulle.

A louer

un grand magasin

avec bureau, 3 vitrines et 3 chambres d'étage si on le désire, chauffage central, éclairage électrique, eau. Prix modéré.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 60 B.

Société de Tir, Echarlens

Tir annuel

les 17, 24 avril et 8 mai.

Se présenter avec les livrets de service et de Tir.